



Dossier du candidat et conditions tarifaires :

Tarifs 2024 :

- La gestion de l'ensemble de la procédure y compris la visite de validation de l'agrément définitif : 200 € TTC (frais de déplacement compris)
- Cotisation annuelle d'adhésion à l'association calculée sur la base d'un coût unitaire lié à la capacité d'accueil maximum de l'hébergement en nombre de personnes.

Base tarifaire pour le calcul de la cotisation 2024 :

Hôtels avec ou sans restaurants	Campings	Villages de Vacances	Parcs Résidentiels de Loisirs	Gîtes de groupes >15 pers.	Gîtes	Chambres d'hôtes – Ch. Meublées
7,70 €	1,10 €	3,30 €	8 €	5,50 €	11 €	11 €

Le calcul de la cotisation de la première année est fonction de la date d'attribution de l'agrément par le comité de validation : 100 % de son montant du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre, puis 50% jusqu'au 1^{er} novembre. Après le 1^{er} novembre, aucune cotisation n'est due pour l'année en cours, l'appel à cotisation concernera la cotisation de l'année suivante. L'association ne facture pas de droits d'entrée.

Deux tarifs forfaitaires, un minimum et un maximum, sont fixés :

- pour les petites capacités d'accueil (moins de 8 personnes) = 88 € /
- pour les très grandes capacités = 660 €

Les visites ne peuvent se faire que pendant la période d'ouverture de l'établissement :

- L'hébergement doit être dans le même état que lors de l'accueil de clients (lits faits selon les conditions de vente de l'établissement, chauffage selon saison, ...).
- Pour les chambres d'hôtes : la table doit être dressée comme pour un repas ou un petit-déjeuner pour 1 personne (linge de table, vaisselle hors produits frais).

Pièces à joindre à cette fiche pour la constitution du dossier pour les meublés (gîtes, appartements) et les chambres d'hôtes : attestation de déclaration de l'activité de location en mairie.

Aucune visite ne peut être faite sans avoir retourné la présente fiche complétée, datée et signée, accompagnée des documents demandés ci-dessus.

Je soussigné(e) (Nom, qualité)
atteste avoir pris connaissance des conditions tarifaires de l'agrément et de l'adhésion à l'association « Esprit Nattitude », des conditions de réalisation de la visite finale et demande un rendez-vous pour cette visite finale après validation des résultats de mon auto-évaluation.

Fait à..... le..... Signature